

Présentation pour Fratel

# Objectifs de régulation et politique d'aménagement numérique du territoire

1<sup>er</sup> décembre 2016 • Stéphane Piot

# Un sujet très large... et peu de temps

---

- 1 Quelles zones peuvent être considérées comme rentables et comment encourager les opérateurs à y investir ?
- 2 Faut-il promouvoir le co-financement et les partenariats publics-privés ?
- 3 Comment éviter les risques liés à une (re)monopolisation des infrastructures et à un goulot d'étranglement
- 4 Faut-il adapter le type et le niveau de régulation selon des zones géographiques distinctes ? (marchés géographiques ? remèdes géographiques ?)
- 5 Comment inciter au partage de réseaux et à la mutualisation des coûts tout en limitant les risques concurrentiels, en particulier sur le mobile ?
- 6 Autres réflexions pour encourager une politique d'aménagement numérique du territoire volontariste ?

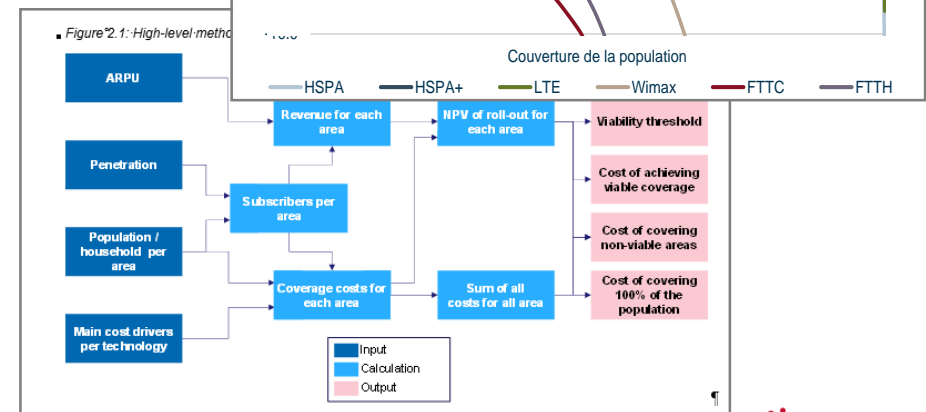
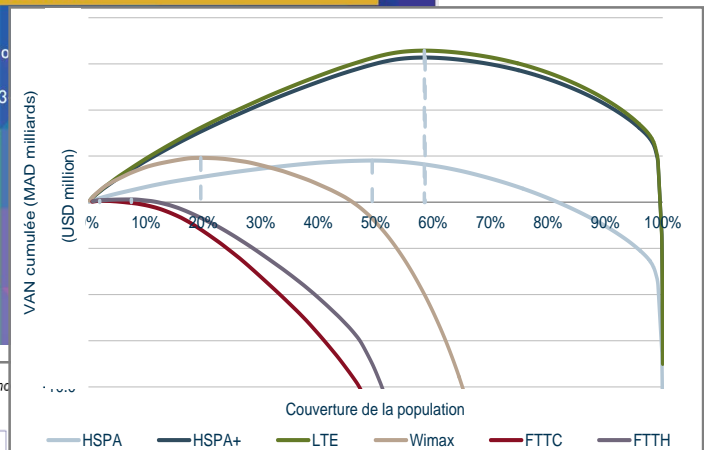
# 1 Quelles zones peuvent être considérées comme rentables...?

- Tous différents... mais finalement tous pareils
- Chaque pays est différent...
  - population
  - PIB
  - PIB/pop
  - densité de population
  - structure de marché

...mais dans l'ensemble des pays, le HD/THD ne peut être déployé par 2 acteurs (et même par 1 acteur) sur la totalité du territoire national (sans intervention publique/subvention)

## REPORT FOR THE BROADBAND COMMISSION BROADBAND POLICY BRIEFING PAPER 22 SEPTEMBER 2015

Stéphane Plo  
Ref: 2004783



# 1 ...Et comment encourager les opérateurs à y investir ?

**Obligations de couverture**  
(% de population couverte, zones prioritaires...)

**Service universel**  
(zones « blanches »)

**Transparence**  
(carte de couverture,  
crowd sourcing...)

**Différents  
mécanismes  
envisageables**

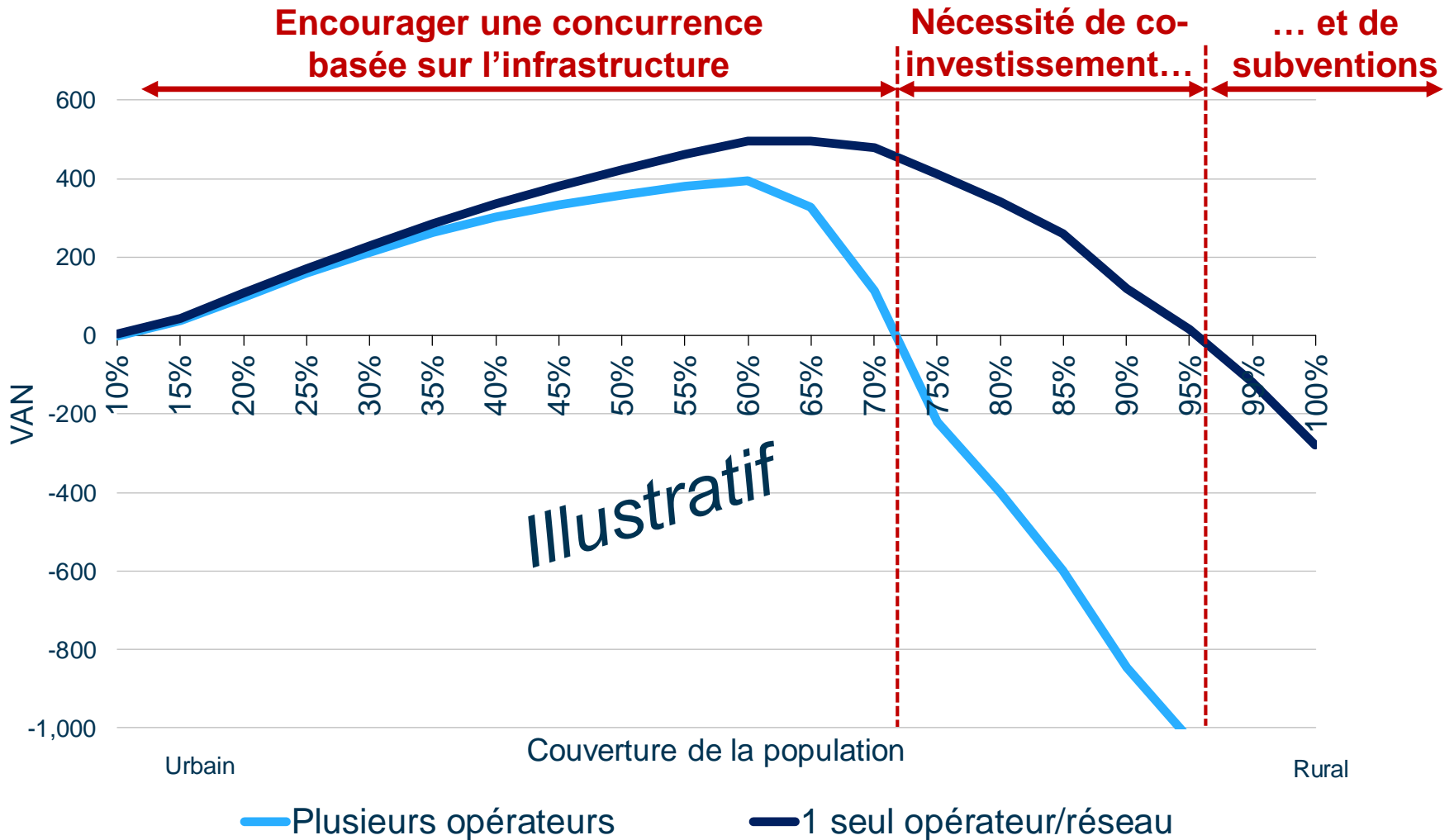
**Towerco/  
partage de site**

**Roaming national**  
(remède ex ante)

**Partage de réseaux et mutualisation  
des infrastructures passives**

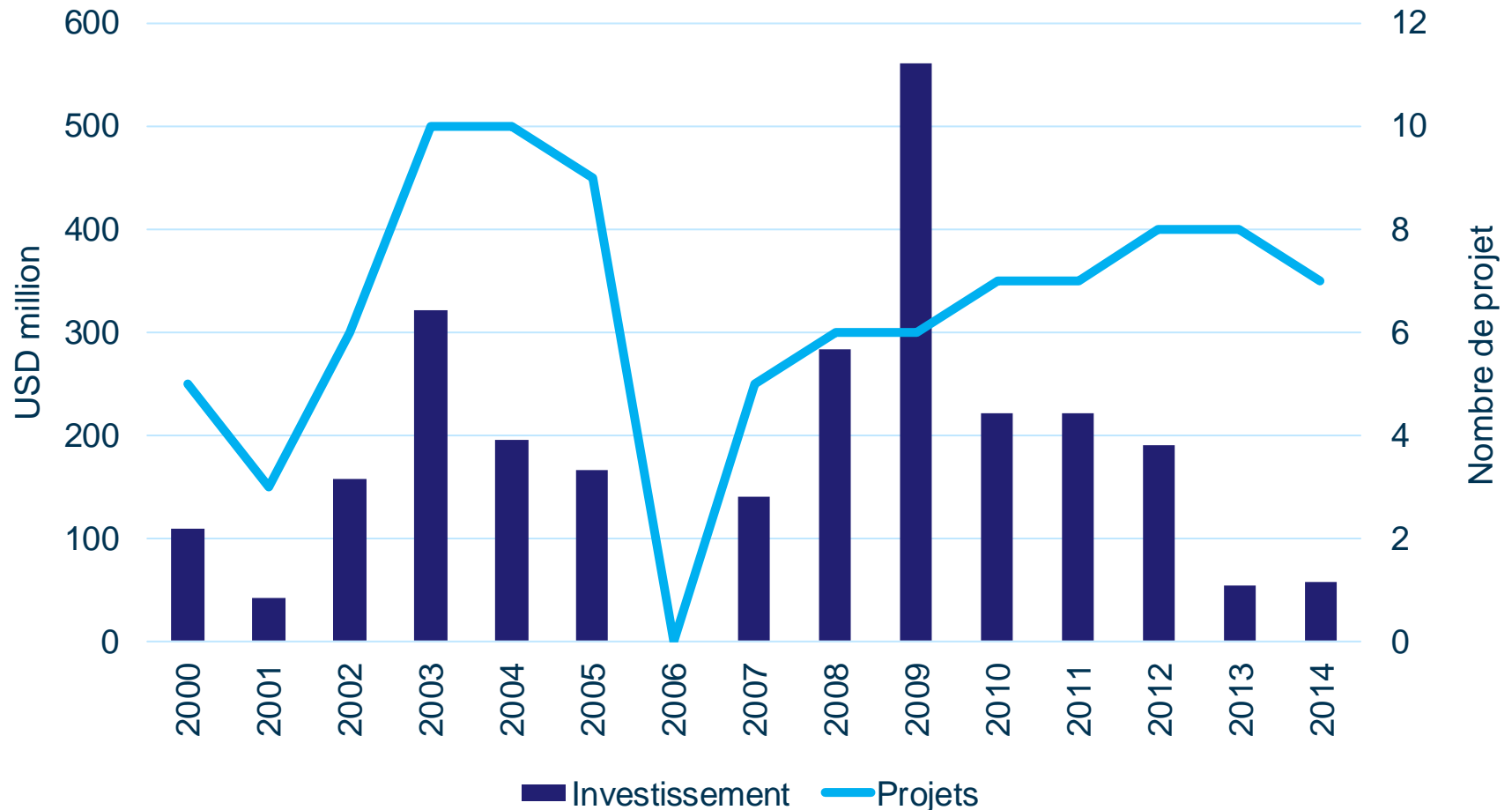
**Accès aux sites d'un opérateur  
dominant (remède ex ante)**

## 2 Faut-il promouvoir le co-financement...



## 2 ...et les partenariats publics-privés ? [1/3]

### Investissements dans les projets TIC en Afrique (Banque Mondiale)



## 2 ...et les partenariats publics-privés ? [2/3]

- Différences importantes entre la conception (et la terminologie) française et anglaise
  - Terminologie française : précise le mode de rémunération (qui peut venir des utilisateurs si le risque est transféré ou de l'autorité contractante)
  - Terminologie anglaise : ne précise pas le mode de rémunération (mais plutôt le type de financement et la propriété des actifs)

### Terminologie française des PPP

<b>Financement</b>	Secteur privé	<b>Contrats de partenariat PPP</b>	<b>Concession</b>
	Secteur public	<b>Gérance/régie intéressée</b>	<b>Affermage</b>
		Pas/peu de risque	Transfert du risque

**Transfert du risque lié à la demande (à l'opérateur privé)**

## 2 ...et les partenariats publics-privés ? [3/3]

	Financement	Déploiement et exploitation	Propriété	Exemples
DBO Privé (Conception, Construction et exploitation)	Public et privé	Privé	Privé	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ MIP UK</li> <li>▪ NBS Irlande</li> </ul>
Outsourcing public	Public	Privé	Public	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ NICTBB Tanzanie</li> <li>▪ JBNP Afrique du Sud</li> </ul>
Joint Venture	Public et privé	Public et privé	Public et privé	Metroweb Italie
DBO public	Public	Public et privé	Public	QNBN Qatar

Source : " Investment strategies for the deployment of broadband and access to the digital Economy", Rapport Analysys Mason pour l'ITU, 2015



## 2 Des approches « alternatives » peuvent également être mentionnées

Catégorie	Exemple
Acteurs actuels	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Bezeq (Israël)</li> <li>▪ MGTS (Russie)</li> </ul>
Nouveaux acteurs	Google (USA, Uganda)
Nouveaux acteurs financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Convergence Partners, Seacom (Afrique)</li> <li>▪ Facebook Asie Pacifique Gateway (APG), Asie</li> </ul>
Investisseurs à but non lucratif	Community broadband (Allemagne)

Source : “ Investment strategies for the deployment of broadband and access to the digital Economy”, Rapport Analysys Mason pour l'ITU, 2015

3

# Risques liés à une re-monopolisation des infrastructures et un goulot d'étranglement ?

Risque inhérent à la structure des zones où une seule infrastructure est économiquement envisageable

Comment mitiger ce risque?

Obligation d'accès

Obligation de non-discrimination

Prix orientés sur les coûts (incrémentaux ?)

Réseau ouvert, neutre technologiquement

Séparation fonctionnelle/structurelle

Publication d'une offre de référence

4

# Marchés géographiques ? Remèdes géographiques ?

Pas systématique, notamment dans un objectif de péréquation géographique, d'uniformité des offres...



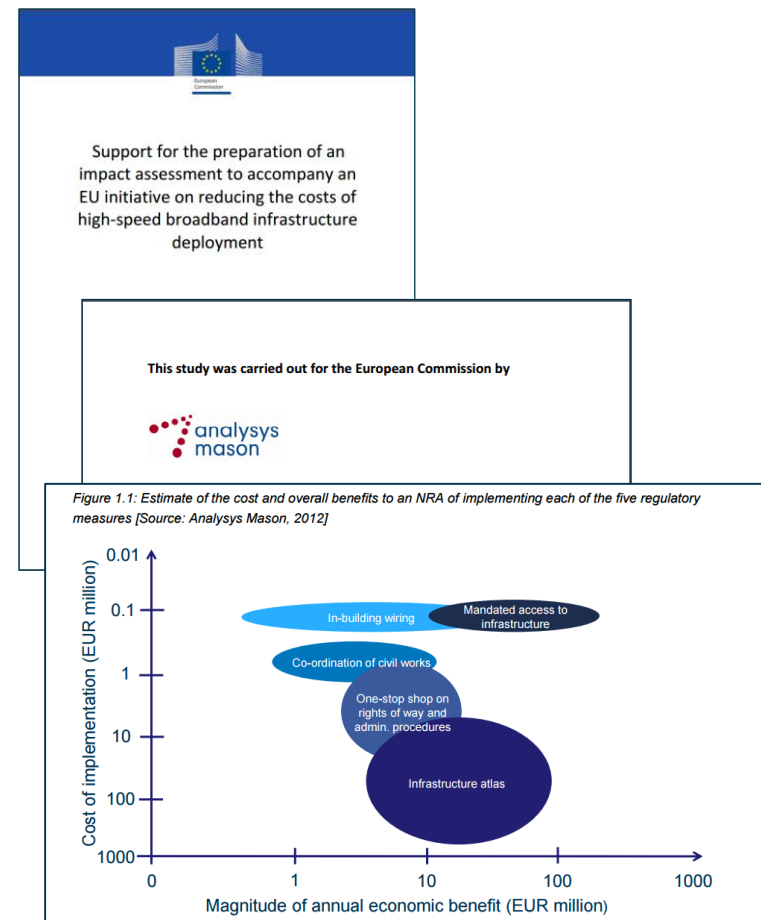
...Mais approche géographique parfois adaptée



- Accès à des sites ou roaming national uniquement dans les zones les plus rurales (afin d'encourager une concurrence basée sur l'infrastructure)
- Obligations d'accès, de co-investissement et éventuellement d'architecture (offre de collecte, taille des points de concentration, nombre de fibres installées) et de tarifs différents (fibre noire, fourreaux...) sur le territoire

## 5 Inciter au partage de réseaux et à la mutualisation des coûts ?

- Accès partagé à l'infrastructure passive (régulation asymétrique, obligation de service d'accès universel)
- Atlas centralisé de l'infrastructure passive
- Guichet unique pour les droits de passage et les procédures administratives
- Base de données où les travaux de génie civil sont publiés
- Obligation d'équiper tous les nouveaux bâtiments en THD



Source: <http://ec.europa.eu/digital-agenda/en/news/support-preparation-impact-assessment-accompany-eu-initiative-reducing-costs-high-speed>

## 6 Autres sujets

**La couverture géographique n'est pas le seul critère d'aménagement du territoire**

(notamment pour les services autres que la voix)

QoE et QoS (débit crête, débit moyen, latence, jigue, perte de paquet...)

Concurrence par les services pas toujours suffisante (notamment dans les zones avec une seule infrastructure)

Niveau de « maintenance », taux de panne, temps de réparation d'une ligne...

Transparence sur le véritable contenu des offres (débit, fair use, etc.)

# Coordonnées

---

## Stéphane Piot

Partner, Head of Analysys Mason France

[stephane.piot@analysismason.com](mailto:stephane.piot@analysismason.com)

Analysys Mason

25 rue d'Artois

75008 Paris

France

Tel: +33 (0)1 72 71 96 96

[www.analysismason.com](http://www.analysismason.com)

